

Notes FSU

Audio conférence Fonction Publique du 20 mai 2020

Dans son introduction, O. Dussopt a fait un point sur les textes publiés, dont le décret sur les primes exceptionnelles.

Sur les congés bonifiés, les déplacements vers les outre mers étant autorisés, il y a donc possibilité d'utiliser les congés bonifiés 2020, en particulier cet été. Donc contrairement à ce qui avait été envisagé (report généralisé), il n'y aura pas de modification de la réglementation pour les congés bonifiés 2020. Mais la situation peut amener à reporter tout de même à vouloir reporter ces congés (difficulté, cette année, à anticiper, situation de Mayotte très instable, volonté de reporter la visite de proches vulnérables, etc), le droit actuel permet déjà de solliciter le report sur l'année suivante, cette année les demandes de report « seront regardées avec bienveillance ».

Concernant l'agenda social, interrogé par la FSU, il a annoncé que des solutions de réunions mixant le présentiel et la visio étaient à l'étude. Le calendrier nous sera communiqué en début de semaine prochaine, un conseil commun extraordinaire pour faire un bilan du fonctionnement des services publics pendant la crise est d'ores et déjà prévu le 25 juin et un rendez vous salarial début juillet. Dès fin 2020 il y aura une réunion de travail sur élections pro. Un guide sur les ruptures conventionnelles sera rédigé par la DGAFP, il n'y aura pas de circulaire.

La FSU a redit son opposition au fait que la question salariale soit traitée uniquement par des mesures catégorielles, aujourd'hui l'hôpital, et avec des velléités d'individualisation et d'augmentation de la charge de travail (retour sur les 35h à l'hôpital).

Nous avons parlé de la mauvaise ambiance dans les services, en particulier en raison des retraits de congés annuels et RTT, cela ne passe pas, des agents qui n'ont pas choisi d'être en ASA se voient retirer des jours de manière autoritaire. De la même manière, les primes inégales divisent les personnels. Sur le décret sur les primes, nous avons demandé des explications sur l'exclusion de certains personnels (établissements médico-sociaux et pouponnières gérés par les départements), O. Dussopt a répondu que cela serait traité plus tard, mais à vérifier.

La FSU a insisté sur la question des masques : il y a un vrai problème sur leur fourniture, les masques en tissu lavable sont ingérables, il faudrait les laver seuls dans la machine à 60° tous les jours, puis les sécher dans un sèche linge, en tout état

de cause ce n'est pas aux agents de le faire. Nous demandons la fourniture de masques jetables. Problème qui ne concerne pas que l'éducation, par exemple quid des familles convoquées par la justice, ou qui se rendent aux parloirs. C'est de la responsabilité de l'administration de fournir des masques aux personnes qui entrent dans ses locaux, cela va avec la revendication générale de gratuité d'accès aux masques. Problème aussi de la vérification de la conformité des masques, en particulier des élèves. O. Dussopt n'a pas répondu à ces interrogations.

Nous avons rappelé nos inquiétudes sur Mayotte.

Sur le télétravail, nous avons dit que la période confirme les craintes. Problème de matériel, qu'en est il d'une prime d'équipement. Donc demande à nouveau un bilan et des perspectives.

Sur l'après 2 juin : cela va être ingérable de devoir apporter la preuve que l'école n'accueille pas. O Dussopt nous a seulement dit que la procédure serait la plus simple possible pour les parents.

Alerte sur les pressions des employeurs.